

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE

24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le treize du mois de novembre,

A la salle de l'Union de MAICHE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 7 novembre 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Nadège MOUGIN, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Julien NAEGELEN, Alexandre MONNET, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Véronique TATU, Patricia PARATTE, Karine TIROLE, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Francine LA PENNA, Sonia BOICHAT, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT

Procuration : Bertrand LOUVET donne procuration à Roland MARTIN, Guy ARGUEDAS donne procuration à Sébastien WOLFF, Catherine RACINE donne procuration à Léon BONVALOT

Excusés : Christel PILLOT, Brigitte COURTET, Raphaël PEQUIGNOT, Maxime MARTIN, Pascal GODIN, Jean-Pierre ETEVENARD

Absents : Sébastien PARENT, François JACQUOT, Jérôme BOILLON, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO, Francine MISERE

Secrétaire de séance : Sébastien WOLFF

MEMBRES :	En exercice : 65	Présents : 50	Ayant pris part à la délibération : 53
------------------	------------------	---------------	--

Délibération n° : 2025-11-06	Objet : FINANCES – Décision modificative n°2 – Budget ordures ménagères
---	--

Le rapport d'expertise de SMACL Assurances du 31 octobre 2025 fait état d'une indemnisation de 50 262€ TTC pour le sinistre du camion de collecte fin 2024.

- Vu le budget primitif Ordures ménagères 2025 voté le 10 avril 2025,
- Vu les recettes attendues à l'article 775 « Produits des cessions d'immobilisations » d'un montant de 50

262 € TTC provenant du remboursement d’assurance pour l’indemnisation du camion de collecte accidenté fin 2024,

- Vu le besoin de procéder à la sortie de l’inventaire du camion de collecte sinistré,

L’exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l’UNANIMITE VALIDE les modifications suivantes au budget Ordures ménagères par décision modificative n°2

25356	Communauté Cnes Pays de Maïche	DM n°2 2025
Code INSEE	01013 ORDURES MENAGERES	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision modificative N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00 €	118.20 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	118.20 €	0.00 €	0.00 €
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 262.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 262.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	118.20 €	0.00 €	50 262.00 €
INVESTISSEMENT				
R-2182 : Matériel de transport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	118.20 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	118.20 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	118.20 €
Total Général		118.20 €		50 380.20 €

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMMAIN



Affiché le : ...
Délibération rendue exécutoire par le Président après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délégation adoptée avec :

Voix pour : 53
Voix contre : 0
Abstention : 0